Entreprises : les enjeux environnementaux et sociaux sont de plus en plus présents

« Le patronat révise son code de gouvernance pour intégrer les enjeux environnementaux », titre Les Echos alors que l'Afep et le Medef présentent tout à l'heure une nouvelle version de leur code de gouvernance. Ils recommandent de renforcer les missions du conseil d'administration en matière de RSE avec un focus particulier sur le climat. Pour le quotidien, il s'agit d'un signal politique adressé aux pouvoirs publics sur le fait que le patronat est capable de s'imposer lui-même des règles et aux entreprises sur la nécessité de s'en emparer au risque sinon de voir la loi s'en occuper. La direction générale devra ainsi rendre des comptes tous les ans au conseil qui sera chargé d'examiner les résultats obtenus et l'opportunité d'adapter le plan d'action, le cas échéant, ou les objectifs. Le code ne préconise en revanche pas aux entreprises de pratiquer le « Say On Climate », qui consiste à faire approuver par les actionnaires les plans des entreprises pour lutter contre le réchauffement climatique, sujet que le quotidien décrit comme polémique. Enfin, dernière recommandation, la rémunération des dirigeants devra intégrer parmi les critères liés à la RSE « un critère en lien avec les objectifs climatiques de l'entreprise ». (Les Echos, p.2)